

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe****Déposé / Reçu le****03 DEC. 2025****au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles**

Ré

Mo
b***25155620***N° d'entreprise : **881 278 355****Nom**(en entier) : **Brussels Network Operations**(en abrégé) : **BNO**Forme légale : **Société coopérative**Adresse complète du siège : **Quai des Usines 16, 1000 Bruxelles****Objet de l'acte : DÉMISSIONS - NOMINATIONS STATUTAIRES**

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire tenue le mardi 17 juin 2025 à Bruxelles, Quai des Usines 16.

1.-Nominations statutaires

1.1.Il y a lieu de procéder, au cours de cette Assemblée, à l'élection des administrateurs suivants, cooptés postérieurement à l'Assemblée générale du 11 juin 2024 :

•Monsieur David CORDONNIER, appelé à achever le mandat précédemment détenu par Monsieur Christian BEOZIERE, démissionnaire;

•Madame Marie-Noëlle STASSART, appelée à achever le mandat précédemment détenu par Madame Cathy CLERBAUX, démissionnaire;

1.2.Il convient également d'acter, au cours de cette Assemblée, la démission postérieurement à l'Assemblée générale du 11 juin 2024 de Monsieur Abdellah ACHAOU, administrateur, dont le mandat est resté vacant ;

1.3.Enfin, compte tenu de la gouvernance du Groupe Interfin auquel BNO appartient et du fait du renouvellement du Comité directeur en Sibelga, cette Assemblée a également à acter la démission de tous les administrateurs en fonction et à procéder au renouvellement complet du Conseil d'administration.

1.3.1.Il y a donc lieu de prendre acte de la démission, à compter de cette Assemblée, de :

- Faouzia Hariche,
- Thibaud Wyngaard,
- David Cordonnier,
- Michaël Loriaux,
- Michel Cohen,
- Marie-Noëlle Stassart

1.3.2.Il y a donc lieu de procéder à l'élection, au poste d'administrateur, à compter de cette Assemblée, de :

- Floriane Bonnier,
- David Cordonnier,
- Luca D'Agro,
- Hervé Doyen,
- Ahmed Ouartassi,
- Olivia P'tito,
- Thibaud Wyngaard

Décision

Cette proposition, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

POUR EXTRAIT CONFORME**LE SECRÉTAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION****Raphaël Lefere**

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 10/12/2025 - Annexes du Moniteur belge